

La régulation par la donnée expliquée aux journalistes pour mieux les outiller

LOME, Togo, le 17 mai 2022

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a organisé ce jour, au profit d'une trentaine de journalistes et représentants de associations de consommateurs, un atelier de renforcement de capacités portant sur « *Le rôle du journaliste dans le dispositif de régulation par la donnée* ». La rencontre, présidée par Michel Yaovi GALLEY, Directeur Général, conçue sur le modèle d'un master class, avait pour objectif majeur de jeter, à travers des échanges constructifs, les bases d'un vaste programme d'optimisation des contenus rédactionnels afin d'accroître leur impact auprès des consommateurs et publics cibles.

A titre de rappel, la régulation par la donnée consiste, entre autres, à miser sur la puissance de l'information pour orienter le marché et le choix des consommateurs ; sa mise en œuvre suppose au préalable la collecte, l'analyse et le traitement de données. Conformément à son Plan stratégique 2021-2023, l'ARCEP a inscrit la régulation par la donnée au cœur de sa vision qui se traduit dans la formule : « *promouvoir l'accès aux services numériques par une régulation par tous et pour tous* ». Dans sa conférence inaugurale, Michel Yaovi GALLEY a déclaré : « *En s'appuyant sur des outils technologiques de dernière génération ainsi que sur sa plateforme de contrôle et de supervision de la qualité de service (QoS), l'ARCEP démontre aussi bien son savoir-faire que son faire savoir ; tels sont les rudiments d'une stratégie de régulation par la donnée* ».

En définitive, la régulation par la donnée ne saurait prospérer sans la contribution des journalistes qui, par la production de contenus et d'analyses pertinents, éclairent et guident les choix des consommateurs. Les travaux de cet atelier ont été, en ce sens, articulés autour de deux thématiques majeures : l'une portant sur la régulation par la donnée et l'autre, plus pratique, relative aux techniques rédactionnelles liées à l'exploitation des communiqués de presse. A l'issue des échanges, les participants ont effectué une visite guidée du centre de contrôle et de supervision QoS et ont ainsi pu appréhender les réalités des avancées technologiques dans le domaine de la régulation par la donnée ; désormais outillés, ils pourront pleinement jouer leur partition en tant que maillon de la chaîne de transmission des messages.

